

RCS : POINTE A PITRE

Code greffe : 9712

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POINTE A PITRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01413

Numéro SIREN : 851 164 269

Nom ou dénomination : A L'EAU AVEC ALIZE

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2021 sous le numéro de dépôt B2021/001857

A L'EAU AVEC ALIZE

RES LE GRAND CANET

97190 LE GOSIER

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

édité le 19/02/2021

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Edité le 19/02/2021

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL (I)							
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		715		715	2,44		
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires							
. Autres							
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		28 485		28 485	97,38	13 917	100,00
Charges constatées d'avance		51		51	0,17		
TOTAL (II)		29 250		29 250	100,00	13 917	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		29 250		29 250	100,00	13 917	100,00



AN.

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)	8 000	27,35	8 000	57,48
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	800	2,74		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	3 935	13,45		
Résultat de l'exercice	15 968	54,59	4 735	34,02
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	28 703	98,13	12 735	91,51
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	57	0,19	282	2,03
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	490	1,68	900	6,47
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	547	1,87	1 182	8,49
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	29 250	100,00	13 917	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

Edité le 19/02/2021

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	18 300		18 300	100,00	5 204	100,00	13 096	251,65		
Chiffres d'Affaires Nets	18 300		18 300	100,00	5 204	100,00	13 096	251,65		
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation			9 263	50,62			9 263	N/S		
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits										
Total des produits d'exploitation (I)			27 563	150,62	5 204	100,00	22 359	429,65		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			11 445	62,54	3 444	66,18	8 001	232,32		
Impôts, taxes et versements assimilés			104	0,57			104	N/S		
Salaires et traitements										
Charges sociales										
Dotations aux amortissements sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges										
Total des charges d'exploitation (II)			11 549	63,11	3 444	66,18	8 105	235,34		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			16 014	87,51	1 759	33,80	14 255	810,40		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			46	0,25			46	N/S		
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			46	0,25			46	N/S		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-46	-0,24			-46	N/S		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			15 968	87,26	1 759	33,80	14 209	807,79		

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			2 976	57,19	-2 976	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			2 976	57,19	-2 976	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			2 976	57,19	-2 976	-100,00
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	27 563	150,62	8 179	157,17	19 384	237,00
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 594	63,36	3 444	66,18	8 150	236,64
RÉSULTAT NET	15 968	87,26	4 735	90,99	11 233	237,23
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes 21

A L'EAU AVEC ALIZE

ANNEXE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 29 250,31 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 15 968,09 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/03/2021 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



A. P.

A L'EAU AVEC ALIZE**ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)


A.M.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

2.2 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.


A.M.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 766 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	766	766	
TOTAL	766	766	

3.3 - Charges constatées d'avance = 51 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.


A.N.

A L'EAU AVEC ALIZE**ANNEXE**

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 8 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	80000	0,10	8 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	80000	0,10	8 000

4.2 - Etat des dettes = 547 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	57	57		
Fournisseurs	490	490		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	547	547		



A.N.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

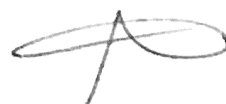
5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 18 300 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	18 300	100,00 %
TOTAL	18 300	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



A.N.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 51 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	51
TOTAL	51



A.D.

A L'EAU AVEC ALIZE

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Des comptes annuels présenté en EUROS

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet VS CONSEILS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par A L'EAU AVEC ALIZE,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2020 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	29 250
Chiffre d'affaires hors taxes	18 300
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	15 968

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour VS CONSEILS
Fait à BAIE-MAHAULT le 31/03/2021

CABINET VS CONSEILS +
Vladimir SERVA
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Imm Nevada - Bo A - Local 10 - Rue T. Edison
97202 BAIE-MAHAULT
Tél. : 0590 326 382 - 0690 319 382
Siret : 824 398 911 00019 - APE : 6920Z



A. M.

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE

en date du 31/03/2021

A L'EAU AVEC ALIZE

SASU au capital de 8000 € (huit mille euros)

Dont le siège social se situe : 285 Bâtiment P résidence le grand canet 97190 LE GOSIER

Enregistré au RCS de Pointe-à-Pitre sous le numéro 2019BO1413

Je soussigné(e) MERY Alizé, agissant en qualité de Présidente et seul associé de la société : A l'eau Avec Alizé, a pris des décisions portant sur les points suivants :

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020
2. Conventions réglementées conclues durant l'exercice clos le 31/12/2020

Résolution n°1 : Approbation des comptes

L'associé unique après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Résolution n°2 : Conventions réglementées conclues durant l'exercice clos le 31/12/2020

L'associé unique atteste qu'aucune convention réglementée telle que définie à l'article L.227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31/12/2020.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à : LE GOSIER, le 31/03/2021

SIGNATURE DE L'ASSOCIE UNIQUE

